

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19H30**

Dans la salle du Conseil municipal.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Chaudes-Aigues le 16 MARS 2023

Le Maire

Michel BROUSSE

### ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2023
- 2- Vote des comptes de gestion 2022 : Budget général et budgets annexes
- 3- Vote des comptes administratifs 2022 : Budget général et budgets annexes
- 4- Affectation des résultats 2022 : Budget général et budgets annexes
- 5- Ouverture de crédits de la section d'investissement avant le vote des budgets 2023
- 6- Demande de subvention dans le cadre du Contrat Ambition Région (Salle Beaudon)
- 7- Choix de la maîtrise d'œuvre concernant le projet de réhabilitation du Village de vacances
- 8- Recrutement d'un agent en Service Civique : demande d'agrément
- 9- Mise à jour de la liste des adhérents au CNAS
- 10- Questions diverses

### POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du vendredi 24 mars 2023

Fait à Chaudes-Aigues le